



- [Accueil](#)
- [Les associations](#)
- [Nous contacter](#)
- [Tribune Libre](#)

- [A propos](#)

Rechercher 

Urbanisme 09/12/2011

Comité syndical élargi du SIPES

(SCOT) Le chiffre et l'esprit !

Une réunion du comité syndical élargi du SIPES a eu lieu hier soir avec les élus des différentes intercommunalités comme la CAVM, la CAPH et la CCRVS mais également le SITURV afin de débattre sur les premières orientations du PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durable). Michel Blaise, président du SIPES, a dirigé deux heures de débat où les objectifs et les contraintes se sont confrontés au cadre de la loi Grenelle et notamment son deuxième volet. Cette élaboration chiffrée sera clairement un défi territorial et politique car les enjeux sont colossaux pour le Valenciennois !



Rarement un débat marque à la fois autant de différences mais aussi de convergences tout en sachant que l'issue inéluctable s'oriente vers un destin commun contrôlé ! Pour rappel, le SCOT a fait un bilan sur les 10 dernières années, un véritable état des lieux du territoire sur la répartition des espaces urbains et agricoles, des populations, des zones vertes... mais hier, le débat se portait sur les choix pour les 20 prochaines années !

Rappel à la loi

Il faut avant toute chose rappeler le cadre de cette discussion. Si le Grenelle de l'environnement 1 avait planté un décor sur les grandes orientations sur le développement durable. Le Grenelle 2, pour sa part, promulguée le 12 juillet 2010, s'impose sur des secteurs précis comme les bâtiments et l'urbanisme, les Transports, l'Energie, la Biodiversité, les Risques, la santé et les déchets. De facto, pour le SCOT, le nouveau code de l'urbanisme obligeant une réduction des espaces fonciers occupés se traduit concrètement par un objectif chiffré sur le Valenciennois et pas un voeu pieux !

A chacun sa tutelle !

Autre fait saillant, le SCOT doit prendre en compte les obligations de la Charte du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut et du SAGE Scarpe/Aval. Sur l'autre versant, le SCOT s'impose au Plan Local de l'Habitat, au Plan Local de l'Urbanisme, au Plan de Déplacement Urbain etc... Au final, le Grenelle 2 a considérablement renforcé l'autorité du SCOT.

Un décodage plus affiné avec la *” Charte du PNR imposant à terme, en 2022, un objectif de 0,3 % par an de consommation foncière, de permis de construire en somme, tandis que le SCOT est un objectif chiffré initial se basant sur une zone à urbaniser. Ce sont deux données pas comparables ”*, explique la directrice du SIPES, Isabelle Rougieux.

Sans tomber dans le déluge de données, le PNR Scarpe Escaut et le SAGE ont déjà délimité des zones *“ Intouchables ”*. La future élaboration doit s'appuyer sur les nouvelles dispositions législatives. *” Ce sont les invariants qui sont au nombre de six comme la dynamique démographique du territoire, la maîtrise de l'étalement urbain, la protection et la valorisation des espaces et ressources naturelles ou encore la réduction des déplacements motorisés”*, poursuit la directrice du SIPES.

Quelle est l'échelle de la gouvernance ?

Beaucoup d'élus sont intervenus sur les latitudes laissées par la loi sur la zone à urbaniser. *“ Nous étions à 0,6 % par an sur les dix dernières années et nous devons légalement réduire ce chiffre. Par contre, nous avons le choix de ventiler ce chiffre par secteur géographique ou pas ”*,

précise Michel Blaise. Effectivement, le pointage chirurgical, par commune, de l'emprise foncière potentielle serait très mal vécu par les maires !

Même si cet aspect devrait trouver un consensus, l'espace de discussion se porte sur des territoires, des origines et des histoires différentes. En se mettant sur une échelle plus grande, au niveau des interscot, il est évident que le Cambrésis, le Douaisis, l'Avesnois et le Valenciennois ne peuvent avoir des objectifs identiques ! Toutefois, en restant sur le secteur, on s'aperçoit que les communautés d'agglomérations n'ont pas des choix similaires, un timing d'utilisation de l'espace décalé ce qui amène au constat incontournable de la difficulté de la gouvernance ! Il va falloir trouver des zones de convergence car le chiffre ciblé doit se rapprocher de 0,3 % (commente la Charte du PNR) voire 0,4 % comme le SCOT du Douaisis. Pour l'écriture et la définition du SCOT, il faudra à la fois ne pas s'enfermer complètement pour les collectivités mais en respectant la loi et cet objectif chiffré, tout sauf une balade de santé !

A la question pertinente sur la vérification du respect des nouvelles dispositions du code de l'urbanisme, la réponse est limpide " *le SIPES est un organisme pérenne afin justement de contrôler l'application de la loi* ", indique la directrice. Les élus communautaires seront le garant du respect du futur Document D'Orientations et d'Objectifs final. Le SIPES va poursuivre sa réflexion avec les élus à 3 niveaux géographiques : l'aire métropolitaine et Hainaut Franco-belge, le secteur multi-polaire avec Valenciennes, St-Amand, Denain et le Pays de Condé et enfin le territoire de proximité.

Si l'on prend un peu de recul, le Grenelle de l'environnement de Jean-Louis Borloo, qui quoi qu'on en dise jette les bases d'un avant et d'un après sur l'écologie, plonge le Valenciennois dans ses choix politiques à l'aube de la loi Chevènement par Jean-Louis Borloo lui même. Ainsi, le SCOT va réunir dans le dur ce que la politique n'a pu faire en 2000, tel est le prix du développement durable !

Daniel Carlier

vainfos

Dans le même thème

- [\(Wallers \) Le collège Jean Moulin change de peau !](#)
- [\(CAVM\) Un coup de Barre pour l'habitat !](#)
- [Marly poursuit sa conquête du logement !](#)
- [\(CAVM\) Un "Tournant" décisif contre la misère sociale !](#)
- [\(VA\) Un débat pas très "Rieur" !](#)
- [Le droit de "Cité" pour Vieux-Condé !](#)
- [\(VA\) Pour un habitat fini et concerté !](#)
- [\(Petite-Forêt\) Petits travaux, gros impact !](#)
- [\(CAVM\) Informer les acteurs](#)
- [2031 Odyssée du SCOT !](#)
- [Pôle de développement économique Pompidou Lancement de la phase 1](#)
- [\(Thivencelle\) De l'ANRU avant l'heure !](#)
- [Première planche à Fresnes-sur-Escaut !](#)
- [MMA, Maison Manifestement Abandonnée !](#)
- [\(Anzin\) Orage du 23 d'août, les habitants demandent des explications...](#)
- [Vivre dans le Valenciennois en 2011 : quatre réunions publiques à la rentrée](#)
- [\(VA\) Des travaux au sprint Avenue Désandrouin](#)
- [\(Marly\) La Briquette poursuit sa mutation \(2/2\)](#)
- [\(Marly\) Naissance d'un quartier \(1/2\) !](#)
- [Des travaux dans une rue historique de Valenciennes](#)